



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/15

Reçu en Préfecture le : 26/11/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 novembre 2015
D - 2015/547

Aujourd'hui 23 novembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h20 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 17h

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Magali FRONZES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY

Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable 2014

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement renforcé par le décret du 17 juin 2011 rend obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants.

Le rapport développement durable 2014/2015 de Bordeaux est présenté cette année dans un contexte particulier marqué par trois événements clés, le premier international avec l'ouverture en fin d'année de la COP 21 (Conférence des Parties sur le climat), le second, national, avec l'adoption de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et le troisième lié aux conséquences plus locales relatif à la déclinaison de la loi MAPTAM qui est venue modifier de manière assez significative le champ des compétences détenues par la commune en matière de développement durable.

Ce rapport met en perspective, pour Bordeaux, le bilan de son action et apporte des précisions concernant des actions nouvelles et innovantes mises en œuvre au cours de l'année 2014/2015.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

à Bordeaux
BILAN 2014

BORDEAUX



SOMMAIRE

Introduction	3
Préserver les ressources et lutter contre le changement climatique	5 à 10
Construire et aménager une ville durable	13 à 17
Cohésion sociale et territoriale	19 à 20
Epanouissement de tous les êtres humains	21 à 22
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	23 à 25
Index des graphiques	27
Annexe baromètre	29

INTRODUCTION

Le rapport développement durable est la conséquence des lois « Grenelle » et de l'adoption d'une stratégie nationale, le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement renforcé par le décret du 17 juin 2011 qui rend obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50000 habitants. Le rapport développement durable 2014/2015 de Bordeaux est présenté cette année dans un contexte particulier marqué par trois événements clés, le premier international avec l'ouverture en fin d'année de la COP 21 (Conférence des Parties sur le climat)¹, le second national avec l'adoption de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et le troisième lié aux conséquences plus locales relatif à la déclinaison de la loi MAPTAM.

Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la collectivité territoriale. Ce support au dialogue est donc un exercice où la collectivité territoriale, ses élus, ses services et toutes les personnes associées à sa rédaction (acteurs locaux, population) selon les instances participatives mises en place, peuvent faire preuve d'innovation et de créativité pour exposer les interactions entre actions, politiques et programmes et leurs effets sur les cinq finalités du développement durable.

La loi MAPTAM est cependant venue modifier de manière assez significative le champ des compétences détenues par la commune en matière de développement durable.

L'élaboration et l'adoption d'un plan climat-énergie territorial n'a plus de caractère obligatoire. De même, plusieurs compétences exercées par les communes telles notamment que le contrôle et le suivi des concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ou encore la surveillance de la qualité de l'air ont été transférées à Bordeaux Métropole.

La Ville ayant procédé en 2014 à un tour d'horizon complet des 260 actions inscrites au programme de son Agenda 21 de première génération (2009-2014), le conseil consultatif et participatif du développement durable de Bordeaux qui s'est réuni le 6 novembre dernier pour débattre et partager les principales avancées en matière de développement durable sur le territoire bordelais a réservé également un temps d'échange à l'examen du nouveau contexte réglementaire créé par la loi MAPTAM. L'instance de gouvernance qui se réunissait pour la 7^{ème} fois depuis l'adoption de son Agenda 21 a noté avec satisfaction que les services mutualisés poursuivront le suivi et la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable sur le territoire de Bordeaux et que le plan climat énergie territorial (2012-2016) sera mené jusqu'à son terme. Le présent rapport prend en compte les remarques du conseil consultatif et participatif. Enfin et pour favoriser l'appropriation par le plus grand nombre et l'élargissement de la responsabilité sociétale de la collectivité, la ville poursuivra les actions inscrites à son Agenda 21 à la fois à l'échelle des quartiers (actions reproductibles) et à l'échelle des services (exemplarité).

Le rapport « développement durable » propose un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la qualité de vie des Bordelaises et des Bordelais. Ce rapport met en perspective, pour Bordeaux, le bilan de son action et apporte des précisions concernant des actions nouvelles et innovantes mises en œuvre au cours de l'année 2014/2015.

¹ - Dans ce contexte, «l'Appel de Bordeaux» lancé lors des Assises nationales de l'énergie affirmait, dès janvier 2015, la volonté des territoires de répondre à l'urgence du défi climatique.

PRESERVER LES RESSOURCES ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation d'énergie dans le patrimoine municipal

Conformément aux objectifs affichés dans le PCET 2012-2016, les actions tendant à réduire la consommation d'énergies dans les bâtiments se sont poursuivies. La consommation corrigée des variations saisonnières et de l'évolution du patrimoine de l'année 2014 s'élève à 62,3 GWh (soit 4,3% de moins qu'en 2013). La réduction de l'année 2014 porte donc à 33% la baisse cumulée depuis 2007 (fig.1). Sur cette même période les émissions de CO₂ ont diminué de 35% pour le gaz et de près de 20% pour l'électricité. Pour atteindre l'objectif ambitieux de réduction des consommations de 50% à l'horizon 2016, la Ville a relancé une dynamique vertueuse de la part des exploitants de chauffage à l'occasion du renouvellement en 2015 des contrats d'exploitation de chauffage et de ventilation et poursuit ses autres actions portant à la fois sur le comportement des agents (Académie climat énergie) et sur la réduction de consommation des bâtiments municipaux.

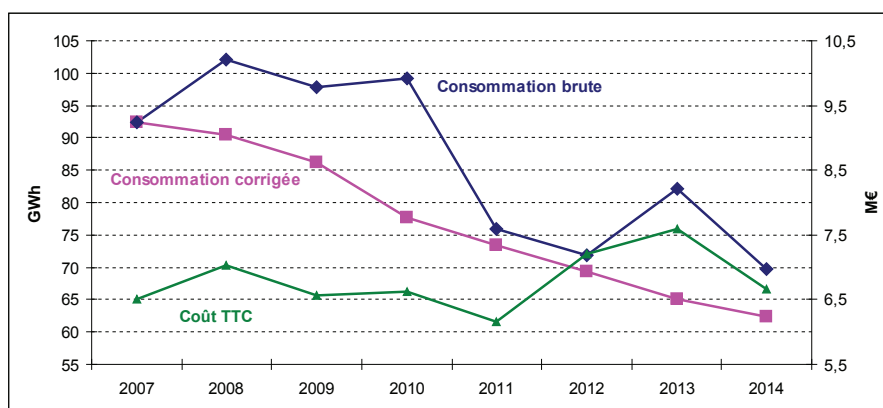


Fig 1 : Evolution de la consommation d'énergies et du coût du gaz et de l'électricité (2007-2014)

Les actions menées depuis 2007 ont permis de stabiliser le poste « achat d'énergie » dans le budget de fonctionnement municipal. La facture énergétique des bâtiments de la ville ressort ainsi à 6,66 M€ en 2014 contre 6,50 M€ en 2007, malgré une augmentation moyenne du prix du gaz de 39% et de 48% pour l'électricité sur la période.

En 2015, la Ville de Bordeaux a lancé un appel d'offres d'achat du gaz et contribué à un appel d'offre de l'électricité conformément à l'article L 337-9 du code de l'énergie, les tarifs réglementés de vente (TRV) pour les puissances souscrites supérieures à 36 KVA (les tarifs « jaune » et « vert ») étant supprimés fin 2015, appel d'offres qui réunissaient notamment Bordeaux Métropole, Bordeaux, Pessac, Mérignac, Bassens, Bègles et Gradignan. Les baisses significatives (économies sur les factures de 12,8% pour l'électricité et de 14% pour le gaz) permises par ces deux appels d'offres dégagent des marges de manœuvre pour poursuivre l'effort de maîtrise de l'énergie dans le parc municipal.

La consommation d'énergie nécessaire à l'éclairage public a diminué de 17% entre 2007 et 2014 et la puissance électrique de 20% (de 5,9MW à 4,8MW) (fig.2). Sur cette même période le nombre de points lumineux a augmenté de 16%. A parc constant la consommation d'énergie a été réduite de plus d'un tiers, grâce notamment au travail mené sur l'intensité lumineuse et sur la puissance électrique installée.

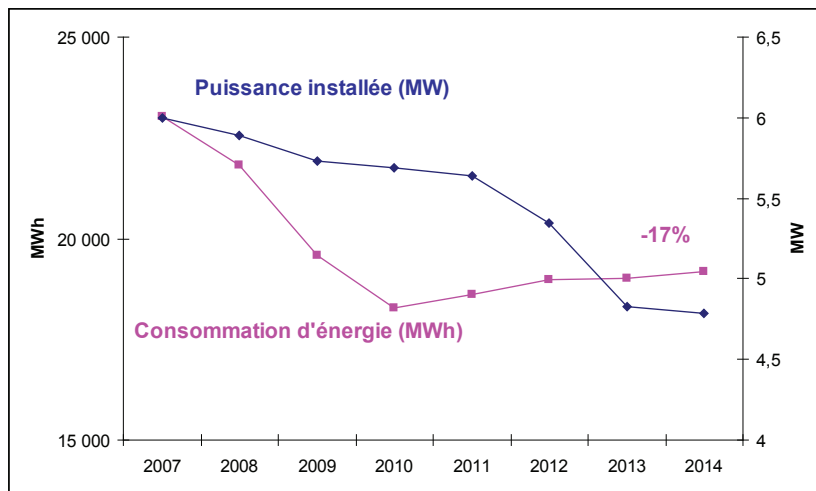


Fig. 2 : Evolution de la consommation d'énergie de l'éclairage public (2007-2014)

Les énergies renouvelables

Dès 2013, l'objectif visant à porter la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des bâtiments du patrimoine municipal à 23% est atteint. Toutefois, la Ville continue à étudier systématiquement le potentiel solaire des toitures des bâtiments municipaux à l'occasion de leur réhabilitation ou de leur construction et leur potentialité de raccordement à des réseaux de chaleur. L'ambition du Plan climat 2012-2016 est désormais de développer les énergies renouvelables sur le territoire pour porter leur part à 10% en 2016. Cette part s'élève à fin 2014 à 9,75% (mix électrique national compris, hors transport).

Les réseaux de chaleur sont des outils incontournables de la transition énergétique car ils peuvent facilement être alimentés en énergies renouvelables (géothermie, bois...) et ils desservent un grand nombre de logements et d'équipements. L'enjeu pour Bordeaux est de convertir aux énergies renouvelables les réseaux de chaleur existants et de créer de nouveaux réseaux alimentés majoritairement en énergies renouvelables. Ainsi, à fin 2014, la part des énergies renouvelables alimentant les réseaux de chaleur publics ou privés du territoire communal a progressé à 59% (fig.3).

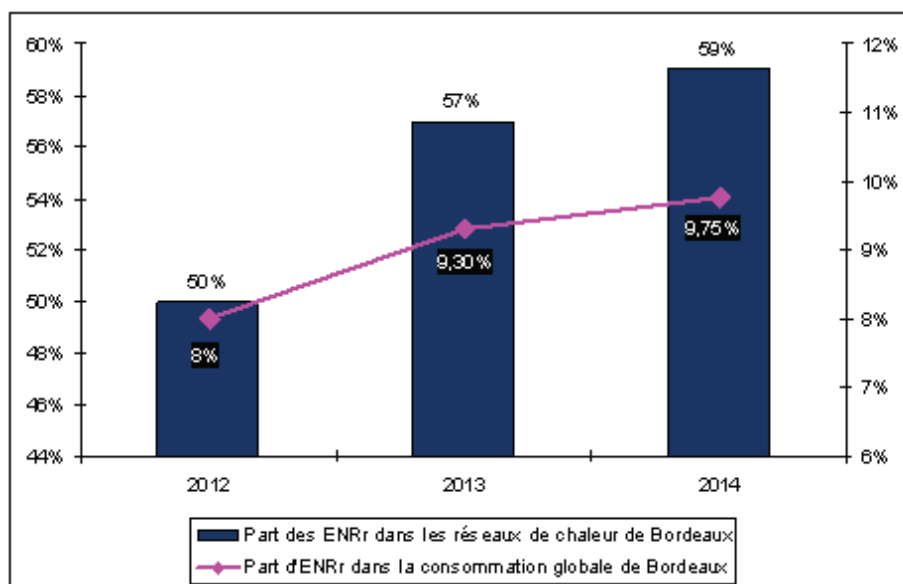


Fig. 3 : Evolution de la part d'ENRr dans les réseaux de chaleur de Bordeaux et dans la consommation globale d'énergie

ZOOM SUR...

...Le réseau de chaleur des Bassins à flots

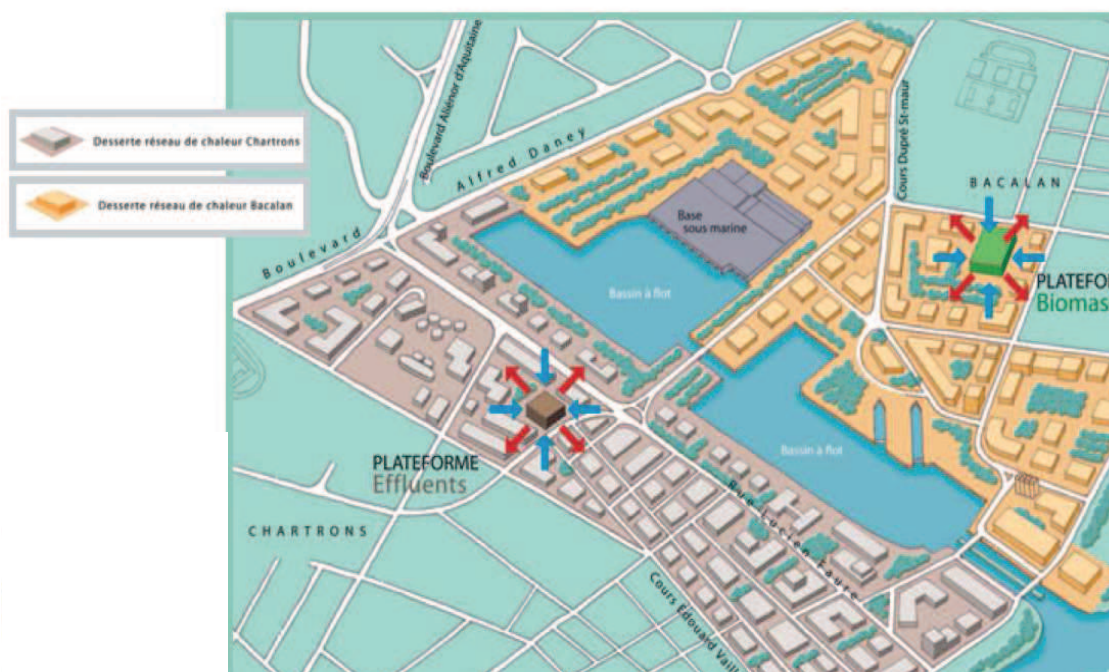
Le réseau de chaleur d'une longueur de 10 km alimentera à terme l'habitat neuf, l'habitat existant et le tertiaire pour un total de 700.000 m² soit l'équivalent de 5000 logements. La chaleur est produite par 2 types d'installations d'une puissance de 41 MW :

- « **Une plateforme effluents** »

Installée à proximité immédiate de la station de traitement des eaux usées Louis Fargue, cette plateforme sera destinée à récupérer la chaleur résiduelle des effluents de la station et à la distribuer par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations et de pompes à chaleur situées en pied des bâtiments.

- « **Une chaufferie biomasse** »

Implantée rue de New-York, la chaufferie biomasse produira le chauffage et l'eau chaude sanitaire pour toute la zone Nord du quartier. Elle sera alimentée à hauteur de 30% en plaquettes forestières, rémanents de coupe, petit bois, taillis non valorisés issus de forêts situées dans un rayon de 150 km maximum. 40% des apports seront réalisés à base de déchets d'élagage et les 30% restants proviendront de bois recyclés.



Exploité depuis octobre 2014, le réseau, en cours de construction, s'étend en octobre 2015 sur 4km côté Bacalan et 3km côté Chartrons soit 80% de la tranche 1 qui court jusqu'en 2017.

Maîtrise de la consommation d'eau des services de la Ville

Entre 2006 et 2014, la consommation d'eau de la Ville de Bordeaux a diminué de 64% (fig.4). L'objectif du Plan Climat 2012-2016 (moins 60 %) est dépassé grâce aux efforts réalisés dans :

- Les bâtiments municipaux : -36%
- Les espaces verts : - 84%
- Les infrastructures sportives - 39%
- Les services dits urbains (propreté, fontaines...) : - 61%

Les prélèvements en nappes profondes ont parallèlement été réduits de 64%, bien au delà de l'objectif de 20% de diminution de la pression anthropique sur ces nappes recommandés par le SAGE.

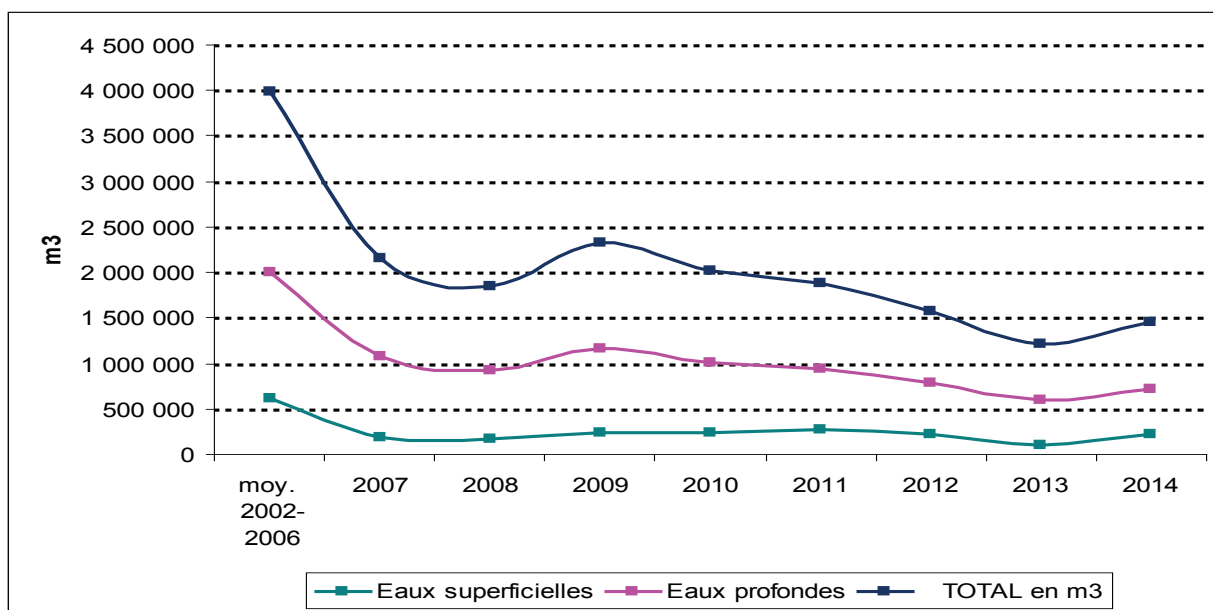


Fig. 4 : Evolution de la consommation d'eau des services municipaux (2002-2014)

Accompagner les Bordelais vers la maîtrise de leurs consommations d'eau et d'énergie

Après une baisse remarquable enregistrée entre 2006 et 2010 (réduction de 70 à 60 m³ en moyenne par habitant), on observe une stabilisation de la consommation d'eau des Bordelais depuis 2010 (fig.5). Cette consommation reste très en deçà de la consommation moyenne nationale qui s'élève à 89 m³ par habitant. Néanmoins, des actions doivent être engagées pour permettre à nouveau une baisse des consommations d'eau par habitant.

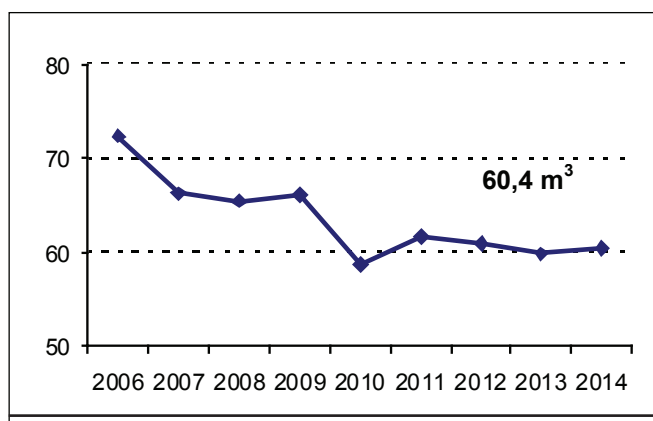


Fig. 5 : Consommation d'eau par habitant en m³ sur le territoire de Bordeaux (source : Bordeaux Métropole)

Sur la période 2008-2014, la consommation de gaz sur le territoire de Bordeaux diminue sensiblement, bien que moins que la moyenne française (15% pour 19%). En revanche, la consommation d'électricité ne diminue que de 1% sur le territoire bordelais pour une réduction de 6% dans l'ensemble de l'hexagone.

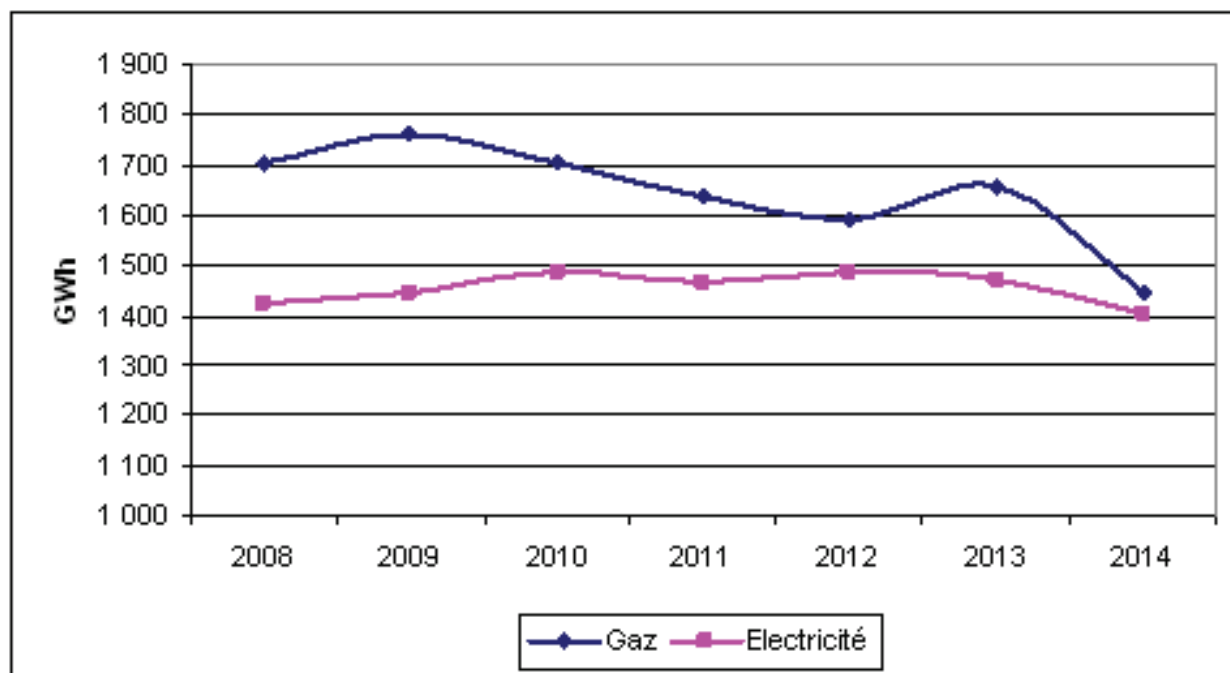


Fig. 6 : Evolution de la consommation de gaz et d'électricité sur le territoire de Bordeaux (2008-2014)

ZOOM SUR...

Le défi des « Familles à énergie positive »

En 2014, la Ville de Bordeaux a participé pour la deuxième fois au défi national « Familles à énergie positive », initié par l'ADEME, dont l'objectif est de mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la maison.

Le défi qui s'est déroulé en équipe pendant toute la saison de chauffage, a permis de mobiliser au total 80 familles dans chaque quartier de Bordeaux. Depuis 2013, 160 foyers y ont participé.

Tout au long du défi, un capitaine d'équipe en lien avec trois associations de conseils en énergie, a eu pour mission d'accompagner ses co-équipiers et de définir avec eux, autour de moments conviviaux et d'ateliers thématiques, des trucs et astuces pour économiser l'énergie et l'eau. Le défi des familles à énergie positive n'a pas seulement l'ambition de réduire les consommations des participants mais se veut créateur de lien social.

Le pari des familles participantes était de réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Le pari est largement gagné! Les familles engagées ont réduit, en moyenne, leur consommation d'eau de 18% et leur consommation d'énergie de 16% représentant une économie financière moyenne pour chaque famille de l'ordre de 200 €.

Ce défi est relancé à l'automne sur l'ensemble de Bordeaux Métropole.

Accompagner les entreprises vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La Ville a poursuivi en 2014 l'animation du Club climat énergie qui réunit 38 entreprises signataires de la charte d'engagement climat énergie. Plusieurs réunions thématiques (maîtrise de l'énergie et sensibilisation des salariés, RT 2012 : de la réglementation à l'usage du bâtiment, énergies renouvelables et réseaux de chaleur...) se sont tenues. Une réflexion est actuellement menée au sein du Club sur l'intérêt de son élargissement.

Une ville de pierre

Les opérations d'aménagement engagées se sont poursuivies : notamment dans le cadre du PAE des bassins à flots avec la livraison des premiers logements rue Achard, à Ginko avec le lancement de la phase 3, à Brazza avec la désignation des opérateurs sur plusieurs îlots ainsi que les équipes de maîtrise d'œuvre ou encore avec l'achèvement des réhabilitations de la halle des Douves et du théâtre de la Lucarne, l'aménagement de la rue Kléber en rue-jardin, la réalisation de 166 logements locatifs sociaux, la réhabilitation de 167 logements privés dans le cadre de l'OPAH RU, ainsi que la remise aux normes d'un hôtel meublé de 15 chambres, la rénovation thermique de 44 logements et l'accompagnement de 21 ménages en auto-réhabilitation dans le cadre de Bordeaux [Re] Centres.

ZOOM SUR...

...Allô énergie

Pour répondre à l'enjeu de la lutte contre la précarité énergétique, la Ville a lancé en septembre 2013, le dispositif *Allô énergie* qui a permis d'intensifier le repérage et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique qu'ils soient propriétaires occupants, locataires du parc privé ou public. 200 visites ont été réalisées grâce notamment au signalement des donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, espaces info énergie, services de la Ville, associations caritatives...). Ce dispositif permet d'appréhender toutes les dimensions de la précarité énergétique car il permet non seulement de repérer les ménages en surconsommation et/ou en impayés de facture mais également les ménages en restriction de chauffage. Face au succès du dispositif celui-ci a été reconduit en 2015 avec un objectif d'accompagnement de 400 foyers avant d'être étendu à l'ensemble de la Métropole.

Le dispositif en quelques chiffres :

- 200 visites
- 80% locataires dont $\frac{3}{4}$ du parc privé
- 45% sont des personnes seules
- 18% de familles monoparentales
- 38% des foyers ont une activité professionnelle
- Les $\frac{3}{4}$ des personnes rencontrées présentent des revenus très faibles (moins de 11.500 € /an /unité de consommation).

Une ville verte

La trame verte bordelaise se décline sur 3 axes : paysagère, sociale et écologique.

La **trame verte paysagère** accompagne le projet urbain en développant les projets structurants d'espaces verts ou de nature. Le Parc aux Angéliques constitue un espace de transition entre le futur bâti et les berges naturelles de la Garonne. Sur la séquence Queyries du parc, la Ville aménage à raison d'un hectare par an jusqu'en 2017. L'ouverture au public, en octobre 2015, de la séquence Deschamps du Parc aux Angéliques s'inscrit dans cette continuité. Sur l'aval, la séquence Brazza a fait l'objet d'une première partie d'aménagement transitoire de 3,5 hectares avec la prise en compte de la pollution du sol et l'expérimentation d'une phytoremédiation en collaboration avec l'INRA. La construction du Parc aux Angéliques va se poursuivre sur l'ensemble de la rive droite bordelaise de la Garonne.

La proximité n'est pas en reste avec la création de squares nouveaux comme le square Paul Abadie, le square de la Croix du Sud, le Jardin des Remparts et prochainement le Jardin de la Porcelaine. Dans tous les projets, la concertation du public est une composante majeure.

La **trame verte sociale** favorise l'essor d'une politique en faveur des jeux d'enfants, réhabilitation d'aires existantes et création de nouvelles aires de jeux (île aux enfants du Jardin Public, Jardin d'enfants du Parc Cérey, etc.) qui va se poursuivre dans les quartiers. La création de jardins partagés au rythme d'environ trois créations par an continue. Bordeaux possède plus de 20 jardins partagés de différentes natures (intergénérationnels, d'insertion de publics en difficulté, etc.). Enfin, toujours dans l'optique de combiner lien social et sensibilisation à l'environnement et à la qualité de vie, la végétalisation des rues prend son essor grâce à la Charte de la végétalisation des Rues de la Ville, plus de 1300 demandes seront honorées en 2015.

La trame verte écologique a permis la labellisation de la gestion de 236 hectares d'espaces emblématiques, par la mise en place d'un schéma de management environnemental, et la labellisation de 10 parcs comme «Refuges LPO».

La prise en compte des corridors écologiques se fait d'une part dans le cadre de l'aménagement du Parc aux Angéliques puisqu'une bande tampon pour la biodiversité est conservée en l'état sur la berge et sur une largeur de 10m environ le long du parc et d'autre part, sur l'ensemble des zones naturelles du nord de la Ville (bois de Bordeaux et Parc Floral) dans le cadre de la compensation en relation avec la construction du stade Matmut Atlantique et des ateliers du tramway sur des zones étant potentiellement des habitats pour des mammifères semi aquatiques. Dans ce cadre, des mesures sont prises afin de faire de cet ensemble de parc un vrai corridor pour ces espèces animales entre les berges de Garonne et la réserve naturelle de Bruges (Natura 2000 dans les deux cas). Des passages à faune sous voirie sont en cours d'aménagement.

Une ville qui s'adapte

Deux études ont été menées pour lutter contre les îlots de chaleur urbains. L'une dans le cadre d'un programme européen «ADAPTA CLIMAT II», l'autre engagée sur l'ensemble de la Métropole.

La première étude montre que sur Bordeaux les épisodes de fortes chaleurs sont chaque année plus longs et plus fréquents et que le pic meurtrier de 2003 est devenu un standard (fig.7). L'adaptation de nos modes de construire et d'aménager l'espace public à ces conditions de vies dégradées impose la recherche de solutions à tous les stades des projets.

La seconde étude montre comment le choix d'implantation et d'irrigation de la couverture végétale ou la nature des revêtements (toitures, voiries,...) constituent des pistes sérieuses et mieux connues pour atténuer les conséquences de ce réchauffement.

L'ensemble des conclusions de ces études a été porté à connaissance des services en charge de l'aménagement urbain.

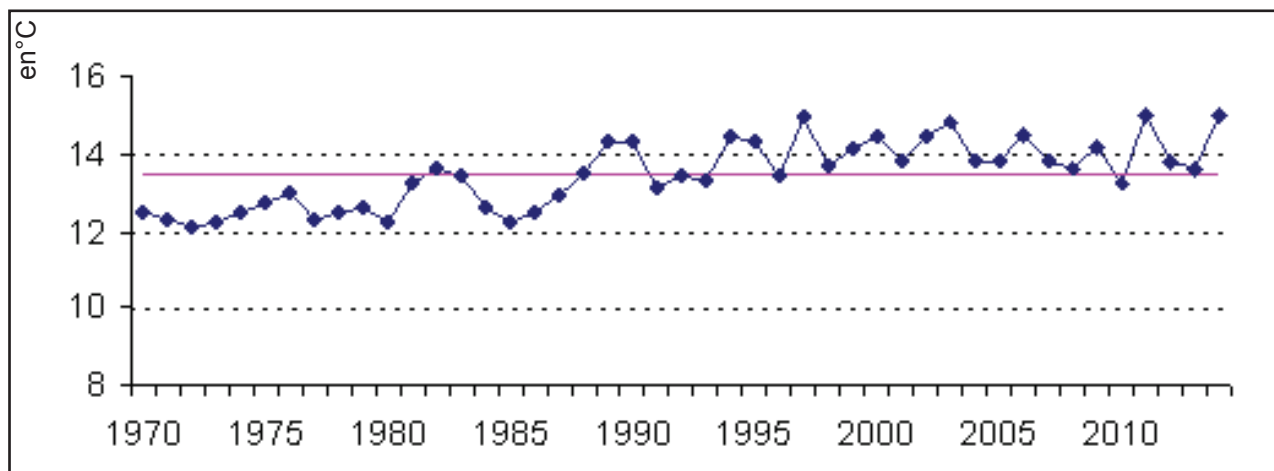


Fig. 7 : Température annuelle moyenne constatée à Bordeaux en Celsius
(Source : infoclimat.fr)

Une ville « propre »

La Grenelle de l'environnement préconisait de réduire le poids des ordures ménagères de 7% par habitant afin d'atteindre 363 kg/an/habitant à l'horizon 2015 (collecte en porte à porte des particuliers et des professionnels, apports volontaires). Cet objectif est atteint depuis 2008 sur l'ensemble de la Métropole. Les volumes collectés continuent à baisser régulièrement pour atteindre en 2014, 328 kg/an/habitant (fig. 8).

La collecte sélective (en porte-à-porte et collecteurs de verre) semble se stabiliser. Notons toutefois que 16 008 tonnes de verre ont été collectées en 2014, soit plus 2,7% par rapport à 2013.

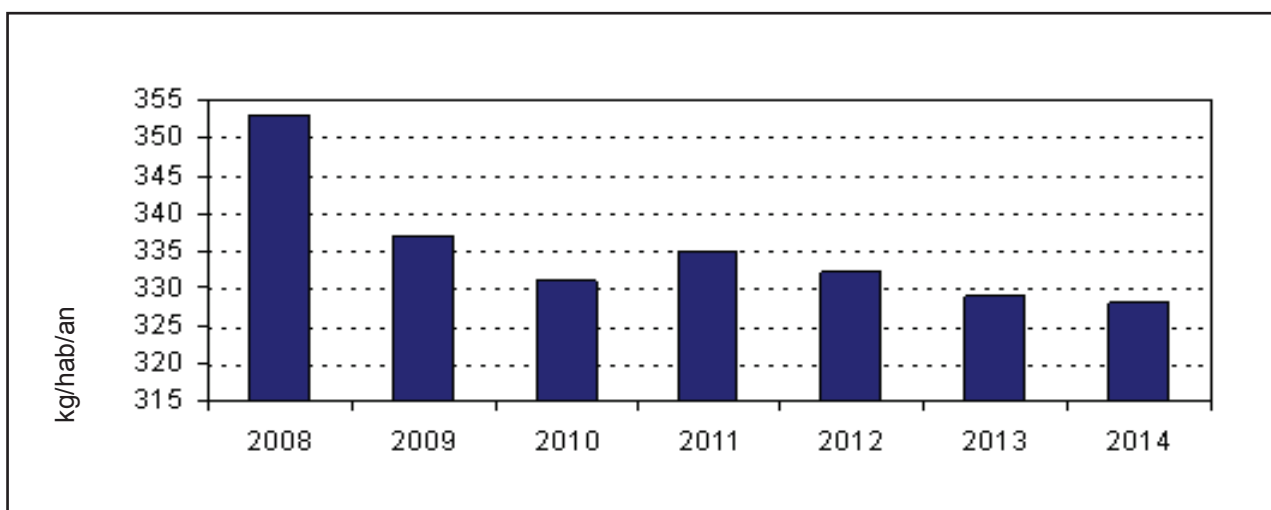


Fig. 8 : Evolution du poids des ordures ménagères générées
(Source : Bordeaux Métropole)

Une ville « mobile »

Les données 2014 de l'observatoire métropolitain du vélo font état d'une augmentation du nombre de cyclistes de 2,6% (63 200 contre 61 600 en 2013) par rapport à 2013. Les comptages réalisés sur une quarantaine de postes indiquent une forte progression du nombre de cyclistes sur les voies avec aménagement spécifique pour vélo (+9%) et dans les zones apaisées (+241%).

La Ville de Bordeaux compte désormais 105 stations de VCUB avec les nouvelles stations du parc des Expositions, Berges de Garonne, Palais des Congrès et sur le quartier Stéhélin.

Les 40 stations Blue Cub dont 36 installées sur Bordeaux enregistrent fin 2014, 2120 abonnements dont 63% résident sur Bordeaux.

Les 24 stations Citiz dont 20 sur Bordeaux enregistrent 986 abonnés en 2014 soit une progression de 6% par rapport à 2013.

Concernant le parc auto municipal, l'effort de mutualisation des véhicules légers s'est poursuivi, permettant une réduction du nombre d'engins au sein des services de la Ville. Ainsi entre 2011 et 2014, le nombre de véhicules est passé de 857 à 840. En 2014, 10 nouveaux agents ont été formés à l'écoconduite.

Entre 2007 et 2014, la consommation de carburant a diminué de 6,3% (fig.9), dans le même temps la facture de carburant a augmenté de 10%. Cette hausse du coût du carburant amène la Ville à rechercher des solutions alternatives notamment par l'achat de véhicules utilitaires électriques. A fin 2014, ces véhicules représentent 15% de la flotte utilitaires. Afin de favoriser l'usage du véhicule électrique en milieu urbain, la Ville a installé des bornes de recharge électrique. Les 5 bornes en service sont utilisées en moyenne 6,5 fois par jour. A titre expérimental, un pool de 5 vélos à assistance électrique a été installé à la Cité municipale pour les déplacements professionnels des agents.

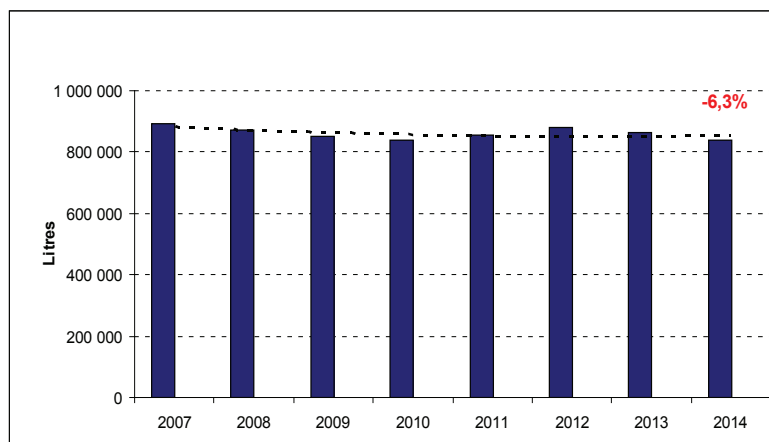


Fig. 9 : Evolution des consommations de carburant du parc municipal

Une ville « respirable »

Selon AIRAq, les valeurs réglementaires d'émissions de polluants mesurées sur les stations relais sont respectées en 2014. Sur la période 2005 - 2014 (fig. 10), l'ensemble des polluants connaissent une baisse significative : -14% pour le NO₂, -17% pour les PM10, -31% pour les PM 2,5 et enfin -62% pour le SO₂, à l'exception de l'ozone dont les concentrations sont stables depuis ces 5 dernières années (-1%). L'indice ATMO³ de 2014 indique une qualité de l'air bonne, puisque pour 71% des cas la qualité de l'air est jugée comme bonne voir très bonne, 27% de qualité moyenne, et pour 2% de mauvaise à très mauvaise (contre 4% en 2012 et 2013).

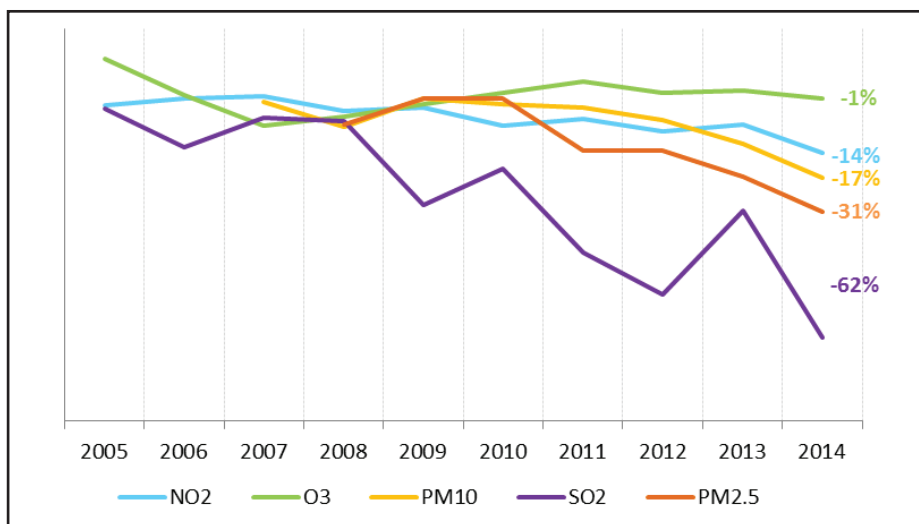


Fig. 10: Evolution des polluants sur l'agglomération bordelaise (source AIRAQ)

L'effort mené par toute l'agglomération dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère (PPA) diligenté par l'Etat doit cependant être poursuivi sans relâche. A titre d'exemple, la Ville de Bordeaux est certes sortie du contentieux entre l'Etat français et la Commission européenne sur la qualité de l'air en raison de ses bons résultats en matière d'émissions de particules fines (PM 10), elle y est par contre rentrée récemment (la station de mesure Gambetta ayant dépassé les valeurs limites en NO₂ sur une des trois années de référence retenues par la Commission européenne dans le cadre de ce contentieux) alors que la concentration moyenne annuelle en NO₂ diminue régulièrement sur l'agglomération depuis 2007⁴.

2 - Le dioxyde d'azote (NO₂) provient principalement du trafic routier. Les particules fines (PM10 et PM2,5) proviennent principalement du secteur résidentiel (chauffage), du trafic routier mais aussi de l'industrie. Le dioxyde de soufre (SO₂) est émis par l'utilisation de combustibles fossiles soufrés (fioul, charbon). L'ozone (O₃) est un polluant secondaire qui provient de la réaction des polluants primaires.

3 - L'indice ATMO concerne toutes les grandes agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants. C'est un chiffre allant de 1 à 10 associé à un qualificatif (de très bon à très mauvais). Cet indice et son mode de calcul actuels sont précisément définis au niveau national par l'arrêté du Ministère de l'Environnement du 22 juillet 2004 modifié par l'arrêté du 21 décembre 2011.

4 - Bordeaux Métropole est lauréate depuis septembre 2015 de l'appel à projets « villes respirables en 5 ans » qui vise à faire émerger des « villes laboratoires » volontaires pour mettre en œuvre des mesures exemplaires pour la reconquête de la qualité de l'air afin de garantir, dans un délai de 5 ans, un air sain aux populations.

En complément et compte tenu de l'évolution du tourisme fluvial à Bordeaux, une étude va être engagée pour mesurer l'impact environnemental des paquebots (air, collecte des déchets) et pour évaluer les pistes d'atténuation.

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Une ville attentive

Sur le plan local et en termes de cohésion sociale et territoriale, l'année 2014 a été marquée par les faits suivants :

- le lancement du Pacte de cohésion sociale et territoriale en novembre à Darwin lors du *Grand débat* qui a réuni 3000 participants.
- l'ouverture en octobre du PIMMS de Bordeaux, Point Information Médiation Multi Services; fondé sur un large partenariat, il a pour objectif de favoriser l'accès aux droits des publics confrontés à différentes formes de précarité et de vulnérabilité.
- la création de l'Observatoire bordelais de l'égalité afin d'établir un diagnostic et de rédiger un plan local de lutte contre les discriminations.
- l'adoption du Plan pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes en janvier 2014, dans le cadre de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Une ville dans l'échange de savoir-faire

Sur le plan international, notons également :

- Dans le cadre des 4^{èmes} Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise, Bordeaux a reçu le prix spécial de la coopération décentralisée pour le projet *Bilan carbone* mené avec sa ville jumelle de Wuhan. Les deux villes et le *Wuhan Carbone Reduction Association* collaborent depuis 2011 à l'adaptation d'une politique de comptabilisation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la ville de Wuhan avec des possibilités d'applications sur la province du Hubei.
- La reprise des contacts avec le Mali a permis d'accueillir une délégation de Maires maliens en collaboration avec *Cités Unies France* et d'officialiser l'attribution d'une subvention d'aide au *Programme national de relance pour le développement durable du Mali*.

Une ville solidaire

Les chiffres marquants de l'année sont les suivants :

- Au titre de la loi SRU, Bordeaux compte 6 pensions de famille, soit 120 places.
- Le taux de logement social s'élève à 16,3% (contre 14,3% en 2008 et 25% exigés en 2025)
- L'accueil des usagers du Foyer Leydet s'est poursuivi malgré les travaux réalisés en site occupé; pour une offre de 64 places, le taux d'occupation s'élève à 99,70 %
- Dans le cadre du suivi des squats et des situations d'occupation impropre du logement, on compte 36 situations sous arrêtés, 15 signalements et 28 situations résolues (état au 06/02/15)
- 98 personnes ont bénéficié de repas durant la période estivale, pour 365 kg de nourriture distribuée.
- La *Semaine bleue* a été organisée en octobre au bénéfice des 48 000 Bordelais de plus de 60 ans; 11 500 d'entre eux sont détenteurs du *Pass senior*.

ZOOM SUR...

Le handicap

En octobre 2014, Bordeaux est devenue la 1^{ère} ville française labellisée *Destination pour tous* pour l'accueil des personnes en situation de déficience mentale ou motrice. Ce label est attribué pour 3 ans aux territoires qui, ayant développé l'accessibilité pour au moins deux familles de handicap, s'engagent à élargir leur offre touristique et à proposer de nouvelles prestations. Créée par les ministères du tourisme, des solidarités et de la cohésion sociale, cette distinction, vient s'ajouter au label *Tourisme et handicap* attribué à 44 sites répartis sur le territoire communal.

Avec 59 nouvelles places de stationnement réservé, l'hyper-centre atteint un taux de 3,66% pour une moyenne de 2,1% dans l'ensemble de la ville (1,5% en 2009).

Avec l'appui du FIPHFP, la Commission communale d'accessibilité poursuit le déploiement du schéma directeur de mise en accessibilité des établissements municipaux et le taux d'emploi de personnes en situation de handicap dans l'effectif municipal s'élève désormais à 8,28% alors que le taux national n'est que de 4,20% (fig.11).

Dans le domaine de l'emploi, 1400 visiteurs et 50 employeurs ont été recensés aux *Rencontres Emploi et Handicaps 2014*.

Sur le plan sportif, 20 disciplines et 21 équipements sont désormais adaptés au handicap.

En faveur des enfants en situation de handicap, 418 élèves ont bénéficié d'un PPS (projet personnalisé de scolarité) leur permettant d'être scolarisés en milieu ordinaire.



Fig. 11 : Taux d'emploi Handicap dans l'effectif municipal
(Source : Mission Handicap Ville de Bordeaux)

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Une ville exemplaire

A ce titre, plusieurs opérations peuvent être citées :

- La 7^{ème} édition de Quai des Sports a attiré près de 45 000 personnes; en plus des nombreuses activités, un *village écocitoyen* proposait des ateliers sur l'eau, la nutrition, la santé, l'électricité, la faune et la flore
- La création d'un réseau d'Ambassadeurs du développement durable à l'occasion de l'installation des 850 agents municipaux à la Cité municipale. Les deux principaux objectifs de ce réseau sont, d'une part, de permettre aux agents de mieux intégrer et accompagner les performances techniques du bâtiment, et d'autre part, de faire évoluer le comportement des agents sur des enjeux tels que l'économie circulaire ou la sobriété des consommations. Dans cet esprit, plusieurs actions ont été engagées, telles que le tri et la valorisation du carton et cartouches d'imprimante, la maîtrise de la consommation de papier ou encore l'optimisation des veilles des ordinateurs.

Une ville éduquée et dans le dialogue

La Ville soutient les associations investies dans le développement durable en portant une attention particulière à la pérennisation des actions relatives à l'éducation et à la sensibilisation (figure 12). Ces associations sont devenues au fil des ans de véritables partenaires de la Ville dans l'accompagnement des Bordelais au changement de comportement. Ce partenariat fait l'objet d'une convention d'objectifs renouvelée chaque année. Parmi les missions soutenues régulièrement, on peut noter celles de la CLCV, du Creaq, du Pact HD, des Petits Débrouillards, de Récup'R, de l'ALEC et de Vélocité.

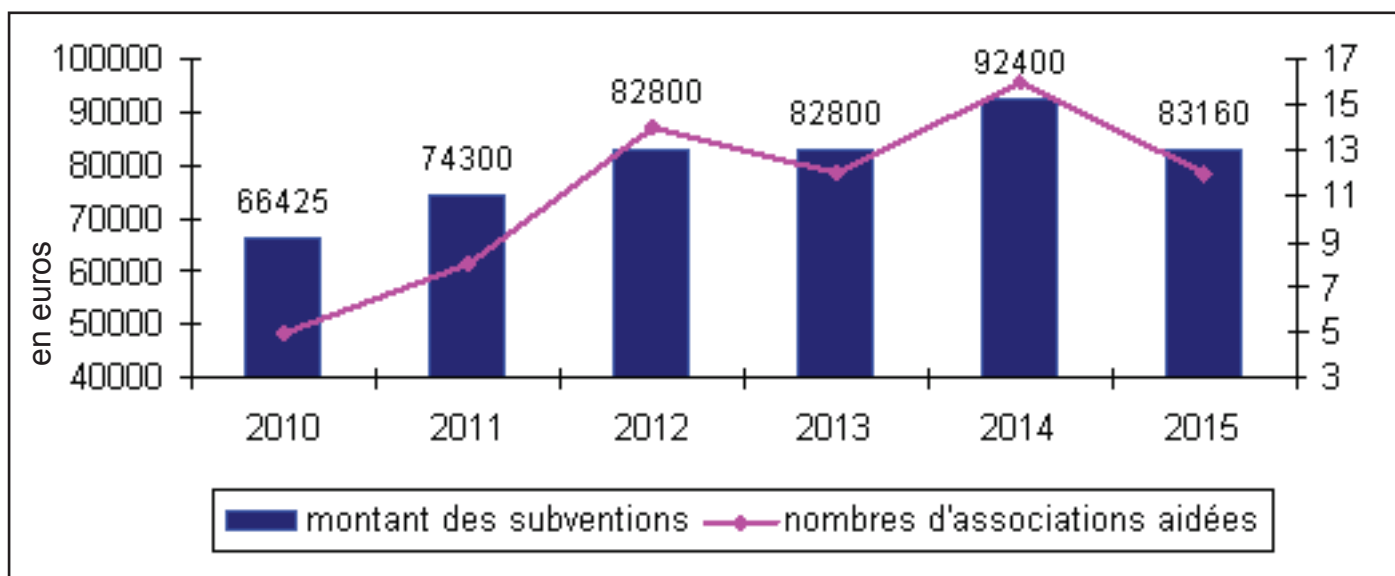


Fig. 12 : Associations et budgets alloués de 2010 à 2015

Depuis 6 ans, le Jardin botanique apporte son expérience en éducation. Les effectifs d'élèves sensibilisés sont en progression comme indiqué sur la figure 13.

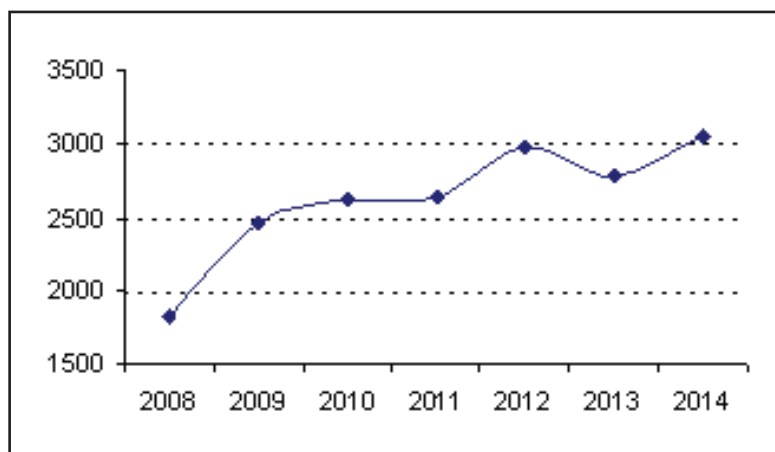


Fig. 13 : Evolution du nombre d'enfants ayant fréquenté des classes vertes

Les chiffres marquants sont :

- 92 actions labellisées Développement durable en maternelle et 235 en classes élémentaires ont été menées dans le cadre de la convention triennale Ville de Bordeaux et la DSDEN.
- 130 000 personnes ont participé aux *Journées européennes du patrimoine*
- 18 projets d'échanges culturels internationaux ont été financés dans le cadre de la convention entre la Ville de Bordeaux et l'Institut Français, pour un montant de 74 000 €
- la 9^{ème} édition des AJC, Aide aux Jeunes pour Concrétiser leurs idées, a recensé plus de 40 projets «pour leur ville» proposés par des 13-25 ans
- 7 rencontres *Parole aux Jeunes* ont été organisées ; ces temps d'échanges portent sur les questions qui préoccupent les 57 000 Bordelais de 16/25 ans (l'emploi, la formation, le logement, la mobilité, l'accès à culture, ...)
- 6 000 jeunes de 16/25 ans sont désormais détenteurs de la *Carte jeunes*.

ZOOM SUR...

La Maison écocitoyenne

La Maison écocitoyenne a reçu 25 000 visiteurs en 2014, soit près de 111.300 visiteurs depuis son ouverture en octobre 2010. Cette progression annuelle de 10% est due à une programmation plus dense avec notamment des cycles de conférences, des programmes spécifiques conçus en fonction des publics et la réalisation d'expositions telles que :

- *Cherchez la p'tite bête* sur la richesse de la biodiversité dans les jardins vue par des entomologistes photographes (près de 5000 visiteurs entre le 28 janvier et le 27 avril).
- *Les yeux plus gros qu'le ventre* sur le gaspillage alimentaire (9 mai - 31 août)
- *L'Archiduchesse*, élaboration et exposition d'une œuvre collaborative réalisée par Rustha-Luna Pozzi-Escot à partir de textiles récupérés (2 - 28 septembre)
- *La recherche, c'est la santé* dans le cadre des 50 ans de l'Inserm (30 septembre - 21 décembre).

Depuis son ouverture, la Maison écocitoyenne organise en moyenne 360 événements par an, ateliers et animations en partenariat avec les associations locales, spectacles, expositions, colloques ou conférences.

DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

En tant que ville centre d'une agglomération et capitale régionale en forte croissance démographique, la Ville entend poursuivre son développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Cette volonté se manifeste notamment au travers de 2 grands axes :

- Une politique économique tournée vers l'esprit d'entreprise, l'emploi et l'insertion
- Une gouvernance alimentaire cohérente, résiliente et partagée.

Une ville entreprenante

Dans cet esprit, en 2014, on note les initiatives suivantes:

- La convention signée en février pour la période 2014-2016 entre la Ville et la Maison de l'Emploi afin de mieux anticiper les mutations économiques du territoire et développer l'emploi local
- L'ouverture d'une nouvelle pépinière d'entreprises « Le Campement », prioritairement consacrée aux métiers de l'économie verte et du développement durable, à Darwin. 27 pépins accueillis sur 1000 m² pour une durée maximum d'hébergement de 23 mois
- La création du Conseil des entrepreneurs de Bordeaux constitué d'une trentaine d'entreprises représentatives des différents secteurs économiques de la métropole
- En plus du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), 12 manifestations ont été organisées au profit de l'ESS dont 4 directement par la Ville de Bordeaux (le Café des bénévoles de l'emploi, le Village Solidaire, le café des acteurs de l'ESS et l'atelier « comment les entreprises créent-elles du lien social ? »).

Une ville solidaire

Les chiffres marquants de l'année sont les suivants :

- 1 200 personnes ont été accueillies par le PLIE de Bordeaux et 926 accompagnées.
- 234 000 heures d'insertion et 662 bénéficiaires (fig. 14)
- 7 300 personnes ont participé aux événements organisés par la Maison de l'Emploi et 250 porteurs de projet ont été accompagnés.
- Le nombre de personnes en insertion socio-économique a progressé de 26,8% à la Direction des parcs, jardins et des rives grâce à l'augmentation des superficies confiées, notamment au Parc aux angéliques.

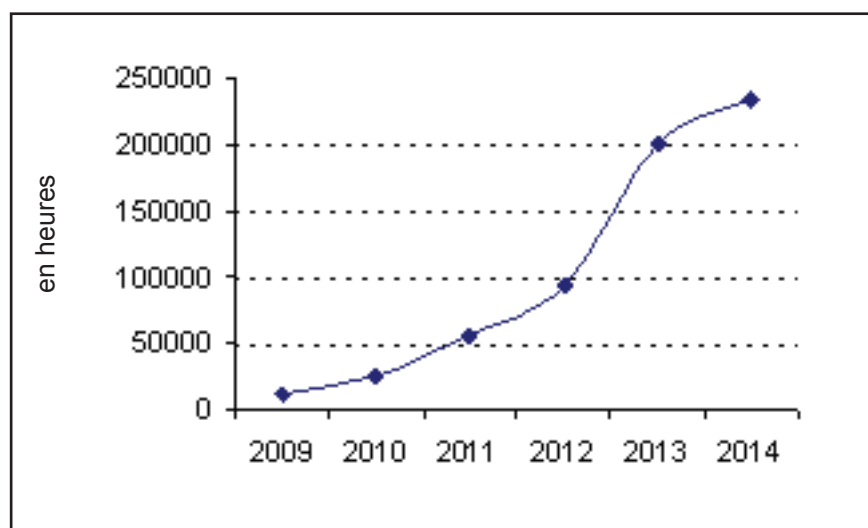


Fig. 14 : Nombre d'heures d'insertion (source PLIE Bordeaux)

Une ville engagée

- 45 entreprises sont hébergées dans les trois pépinières bordelaises que sont le Campement, l'Eco-créative des Chartrons et Sainte Croix
- 198 entreprises ont été financées par la Caisse sociale de développement local
- Près 500 personnes environ ont été accueillies lors de la 1^{ère} édition de CICLE, Forum de l'économie circulaire en juillet et la préfiguration d'un comité bordelais pour l'économie circulaire est en cours
- La baisse du tonnage collecté par le Relais Textile Gironde et du nombre de ses points d'apport volontaire correspond, en contrepartie, à l'évolution de l'activité d'organisations caritatives telles que le Secours populaire, le Secours catholique ou la Croix rouge mais également à l'émergence de nouvelles solutions de recyclage telles que celles proposées par de grandes enseignes, comme H&M ou Simply Market, en échange de bons d'achats (fig.15).

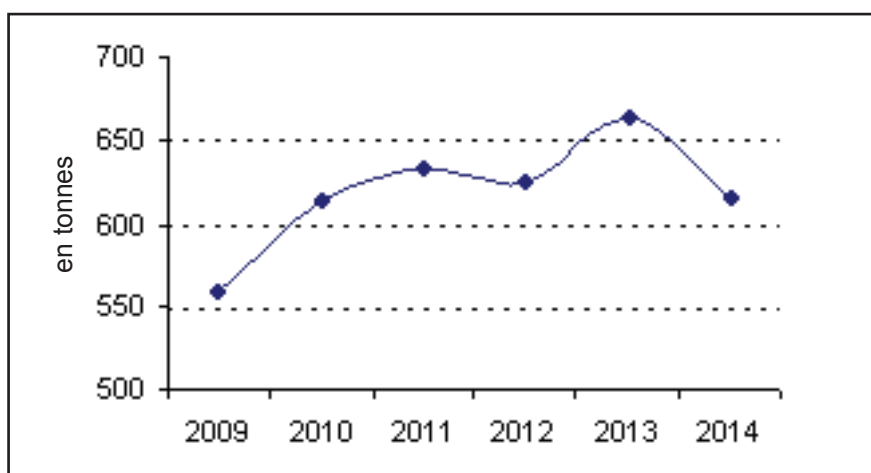


Fig. 15 : Collecte en tonnes des bornes Relais à Bordeaux (source le Relais Textile Gironde)

Une ville « bio »

Le SIVU Bordeaux Mérignac enregistre une progression régulière du taux de denrées issues de l'agriculture biologique (34,5% du budget alloué aux matières premières).

Les volumes d'achats bio sont passés de 9,91% en 2009 à 29,6% en 2014 dépassant largement l'objectif national fixé à 20% (fig.16).



Fig. 16 : Evolution du taux de denrées issues de l'agriculture biologique au SIVU Bordeaux Mérignac (source SIVU)

ZOOM SUR...

L'enjeu de la relocalisation du système alimentaire

C'est à partir des constats issus de son Agenda 21 que Bordeaux a entamé depuis plusieurs années une longue réflexion sur les enjeux de l'alimentation durable et a été désignée, en mars 2014, ville pilote en matière de gouvernance alimentaire par la Dreal Aquitaine.

Bordeaux, ville centre d'agglomération et capitale régionale dont le nombre d'habitants ne cesse de croître, s'interroge autant sur les quantités nécessaires à son approvisionnement que sur la nécessité de répondre aux attentes des habitants en termes de goût, de prix et de santé, de participer à l'émergence d'un nouveau schéma coordonné de production d'aliments sains, locaux et de saison, de soutenir les producteurs pour conserver les savoir-faire et créer des emplois, de réduire le gaspillage alimentaire ou de réguler l'usage produits chimiques pour protéger l'environnement.

Trois études menées en 2014 sur le territoire corroborent le bien-fondé de ces réflexions :

- Le diagnostic territorial alimentaire de Bordeaux financé par la Dreal Aquitaine identifie les acteurs et leur capacité à articuler leurs actions au sein d'un système local
- L'analyse des stratégies territoriales en faveur des circuits courts et de proximité en Aquitaine menée par Bordeaux Sciences Agro
- Une cartographie de la demande alimentaire locale menée par le Crepaq

Dans ce contexte, Bordeaux a décidé d'organiser une journée de réflexion pour répondre à ces enjeux et permettre à chacun de s'informer, comprendre, intervenir et s'engager sur l'alimentation durable dans la ville, à l'échelle de son bassin de vie.

En écho de l'exposition universelle de Milan, focalisée sur Nourrir la Planète-Energie pour la vie, les contacts établis avec l'IUFN (International Urban Food Network) ont permis d'inscrire Bordeaux dans le circuit européen de la Caravane Milan 2015, série d'évènements itinérants.

Ce projet a obtenu le soutien de la Dreal et de la Draaf Aquitaine et l'évènement « MANGEONS, bien, bon, pas loin » a eu lieu le 3 juin 2015. Plus d'une centaine de parties prenantes y ont validé le bien-fondé du projet de création d'une instance locale de gouvernance alimentaire et salué l'intention de la Ville de signer l'Urban Food Policy Pact de Milan, charte d'engagement internationale en faveur d'une alimentation durable pour tous.

Ce pacte a été signé par la Ville le 15 octobre dernier.

INDEX DES GRAPHIQUES

Fig 1 : Evolution de la consommation d'énergies et du coût du gaz et de l'électricité (2007-2014)	5
Fig.2: Evolution de la consommation d'énergie de l'éclairage public (2007-2014)	6
Fig. 3 : Evolution de la part d'ENRr dans les réseaux de chaleur de Bordeaux et dans la consommation globale d'énergie	7
Fig. 4 : Evolution de la consommation d'eau des services municipaux (2002-2014)	9
Fig. 5 : Consommation d'eau par habitant en m ³ sur le territoire de Bordeaux	9
Fig. 6 : Evolution de la consommation de gaz et d'électricité sur le territoire de Bordeaux (2008-2014)	10
Fig. 7 : Température annuelle moyenne constatée à Bordeaux en degré Celsius	15
Fig. 8 : Evolution du poids des ordures ménagères générées	15
Fig. 9 : Evolution des consommations de carburant du parc municipal	16
Fig. 10 : Evolution des polluants sur l'agglomération bordelaise	17
Fig. 11 : Taux d'emploi Handicap dans l'effectif municipal	20
Fig. 12 : Associations et budgets alloués de 2010 à 2015	21
Fig. 13 : Evolution du nombre d'enfants ayant fréquenté des classes vertes	22
Fig. 14 : Nombre d'heures d'insertion	23
Fig. 15 : Collecte en tonnes des bornes Relais à Bordeaux	24
Fig. 16 : Evolution du taux de denrées issues de l'agriculture biologique au SIVU Bordeaux Mérignac	24

ANNEXE BAROMETRE

LE BAROMETRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE BORDEAUX

Un outil stratégique de développement durable

Le baromètre de Bordeaux est un outil de suivi et de positionnement du territoire bordelais par rapport à un panel de 8 collectivités. Il illustre de manière synthétique les résultats des actions engagées en matière de politique de développement durable. Cet état des lieux comparé permet de définir des marges d'amélioration et des perspectives.

Un panel de villes

Afin de relativiser la situation de Bordeaux, un panel de 8 collectivités de taille comparable a été défini. Ces collectivités sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et portent des projets identiques à ceux de Bordeaux.

Les 8 villes du panel sont : Grenoble, Montpellier, Rennes, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Lille et Bordeaux.



Les indicateurs :

Pour être intégrée, chaque donnée doit être pertinente, actualisable et suivie par les collectivités du panel.

Les indicateurs sont rassemblés selon quatre grandes thématiques : énergie, mobilité, qualité de vie et environnement, économie, solidarité et consommation responsable

Trois types d'indicateurs sont présentés :

- **L'indicateur agrégé** est l'indicateur représentatif du thème. Il permet de connaître rapidement le positionnement de Bordeaux. Certains sont calculés à partir de plusieurs indicateurs de la thématique.
- **Les indicateurs "Bordeaux /panel"** permettent de comparer Bordeaux aux villes du panel. Les résultats de Bordeaux sont comparés à la moyenne des résultats du panel. A côté de chaque indicateur figure le nombre de villes comparées (ce chiffre ne peut être inférieur à 3).
- **Les indicateurs locaux** montrent l'évolution annuelle de la collectivité depuis 2008. Ils caractérisent uniquement le territoire de Bordeaux et contribuent à l'évaluation de la stratégie de développement durable.

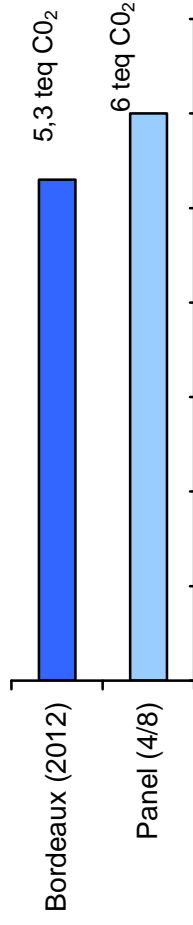
> Energie

Grâce à une politique conjuguant travaux d'économies d'énergie sur le bâti, amélioration des performances des installations techniques et actions sur le comportement des utilisateurs, la consommation des bâtiments municipaux a baissé de près de 33% en 6 ans (objectif : -50% en 2016). Sur cette même période, la consommation d'énergie liée à l'éclairage public a été réduite de 17% et la consommation de carburant des véhicules municipaux de 6,3%. La part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des bâtiments du patrimoine municipal est passée de 6% en 2007 à 23% en 2014.

Les résultats de Bordeaux comparés au panel montrent la nécessité de poursuivre les actions de maîtrise de l'énergie (patrimoine municipal, particuliers, bailleurs, entreprises, lutte contre la précarité énergétique...) et de développer les ressources alternatives aux énergies fossiles (énergies renouvelables, réseaux de chaleur, smart grids,...).

Emissions de GES par habitant

Les données du panel varient de 2009 à 2012 (Bordeaux). Un tel bilan n'est pas actualisable annuellement.



Bordeaux / panel

Baisse de l'émission de CO ₂ liée à la rénovation du bâti municipal	Part des ENR dans la consommation d'énergie du territoire	Nombre de familles engagées défi énergie positive																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Entité</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bordeaux (2014)</td> <td>32,7%</td> </tr> <tr> <td>Panel (3/8) (2013)</td> <td>19,5%</td> </tr> </tbody> </table>	Entité	Pourcentage	Bordeaux (2014)	32,7%	Panel (3/8) (2013)	19,5%	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Entité</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bordeaux (2014)</td> <td>9,75%</td> </tr> <tr> <td>Panel (4/8) (2013)</td> <td>9,8%</td> </tr> </tbody> </table>	Entité	Pourcentage	Bordeaux (2014)	9,75%	Panel (4/8) (2013)	9,8%	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Entité</th> <th>Nombre de familles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bordeaux</td> <td>140 (2014)</td> </tr> <tr> <td>Panel (4/8)</td> <td>63 (2013)</td> </tr> </tbody> </table> <p>En cours d'actualisation</p>	Entité	Nombre de familles	Bordeaux	140 (2014)	Panel (4/8)	63 (2013)
Entité	Pourcentage																			
Bordeaux (2014)	32,7%																			
Panel (3/8) (2013)	19,5%																			
Entité	Pourcentage																			
Bordeaux (2014)	9,75%																			
Panel (4/8) (2013)	9,8%																			
Entité	Nombre de familles																			
Bordeaux	140 (2014)																			
Panel (4/8)	63 (2013)																			
Labellisation Citergie en pourcentage des points <table border="1"> <thead> <tr> <th>Entité</th> <th>Pourcentage des points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bordeaux (2012)</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>Panel (5/8)</td> <td>58</td> </tr> </tbody> </table> <p>Donnée non actualisable annuellement</p>	Entité	Pourcentage des points	Bordeaux (2012)	63	Panel (5/8)	58														
Entité	Pourcentage des points																			
Bordeaux (2012)	63																			
Panel (5/8)	58																			

Indicateurs locaux

<p>Consommations d'énergie du patrimoine bâti de la Ville (en GWh, corrigées des données climatiques)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation (GWh)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2008</td><td>60</td></tr> <tr><td>2009</td><td>75</td></tr> <tr><td>2010</td><td>80</td></tr> <tr><td>2011</td><td>75</td></tr> <tr><td>2012</td><td>70</td></tr> <tr><td>2013</td><td>65</td></tr> <tr><td>2014</td><td>62,3</td></tr> </tbody> </table>	Année	Consommation (GWh)	2008	60	2009	75	2010	80	2011	75	2012	70	2013	65	2014	62,3	<p>Consommations brutes d'électricité sur le territoire de Bordeaux (en GWh)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation (GWh)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2008</td><td>1400</td></tr> <tr><td>2009</td><td>1450</td></tr> <tr><td>2010</td><td>1480</td></tr> <tr><td>2011</td><td>1450</td></tr> <tr><td>2012</td><td>1460</td></tr> <tr><td>2013</td><td>1470</td></tr> <tr><td>2014</td><td>1403</td></tr> </tbody> </table>	Année	Consommation (GWh)	2008	1400	2009	1450	2010	1480	2011	1450	2012	1460	2013	1470	2014	1403	<p>Consommations brutes de gaz sur le territoire de Bordeaux (en GWh)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation (GWh)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2008</td><td>1800</td></tr> <tr><td>2009</td><td>1700</td></tr> <tr><td>2010</td><td>1750</td></tr> <tr><td>2011</td><td>1650</td></tr> <tr><td>2012</td><td>1600</td></tr> <tr><td>2013</td><td>1550</td></tr> <tr><td>2014</td><td>1446</td></tr> </tbody> </table>	Année	Consommation (GWh)	2008	1800	2009	1700	2010	1750	2011	1650	2012	1600	2013	1550	2014	1446										
Année	Consommation (GWh)																																																											
2008	60																																																											
2009	75																																																											
2010	80																																																											
2011	75																																																											
2012	70																																																											
2013	65																																																											
2014	62,3																																																											
Année	Consommation (GWh)																																																											
2008	1400																																																											
2009	1450																																																											
2010	1480																																																											
2011	1450																																																											
2012	1460																																																											
2013	1470																																																											
2014	1403																																																											
Année	Consommation (GWh)																																																											
2008	1800																																																											
2009	1700																																																											
2010	1750																																																											
2011	1650																																																											
2012	1600																																																											
2013	1550																																																											
2014	1446																																																											
<p>Part des ENR dans la consommation d'énergie totale des établissements municipaux (en %)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Part des ENR (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2008</td><td>0</td></tr> <tr><td>2009</td><td>5</td></tr> <tr><td>2010</td><td>10</td></tr> <tr><td>2011</td><td>15</td></tr> <tr><td>2012</td><td>20</td></tr> <tr><td>2013</td><td>20</td></tr> <tr><td>2014</td><td>23</td></tr> </tbody> </table>	Année	Part des ENR (%)	2008	0	2009	5	2010	10	2011	15	2012	20	2013	20	2014	23	<p>Indice DJU en Aquitaine</p> <p>Les degrés jour unifiés (DJU) permettent de réaliser des estimations de consommations d'énergie thermique en proportion de la rigueur de l'hiver.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Indice DJU</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2008</td><td>1600</td></tr> <tr><td>2009</td><td>1500</td></tr> <tr><td>2010</td><td>1800</td></tr> <tr><td>2011</td><td>1400</td></tr> <tr><td>2012</td><td>1600</td></tr> <tr><td>2013</td><td>1500</td></tr> <tr><td>2014</td><td>1309</td></tr> </tbody> </table>	Année	Indice DJU	2008	1600	2009	1500	2010	1800	2011	1400	2012	1600	2013	1500	2014	1309	<p>Température annuelle moyenne constatée sur Bordeaux en degré Celsius</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Température (°C)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1970</td><td>11.5</td></tr> <tr><td>1974</td><td>12.5</td></tr> <tr><td>1978</td><td>13.5</td></tr> <tr><td>1982</td><td>12.5</td></tr> <tr><td>1986</td><td>13.5</td></tr> <tr><td>1990</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>1994</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>1998</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>2002</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>2006</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>2010</td><td>14.5</td></tr> <tr><td>2014</td><td>14.5</td></tr> </tbody> </table>	Année	Température (°C)	1970	11.5	1974	12.5	1978	13.5	1982	12.5	1986	13.5	1990	14.5	1994	14.5	1998	14.5	2002	14.5	2006	14.5	2010	14.5	2014	14.5
Année	Part des ENR (%)																																																											
2008	0																																																											
2009	5																																																											
2010	10																																																											
2011	15																																																											
2012	20																																																											
2013	20																																																											
2014	23																																																											
Année	Indice DJU																																																											
2008	1600																																																											
2009	1500																																																											
2010	1800																																																											
2011	1400																																																											
2012	1600																																																											
2013	1500																																																											
2014	1309																																																											
Année	Température (°C)																																																											
1970	11.5																																																											
1974	12.5																																																											
1978	13.5																																																											
1982	12.5																																																											
1986	13.5																																																											
1990	14.5																																																											
1994	14.5																																																											
1998	14.5																																																											
2002	14.5																																																											
2006	14.5																																																											
2010	14.5																																																											
2014	14.5																																																											

> Mobilité

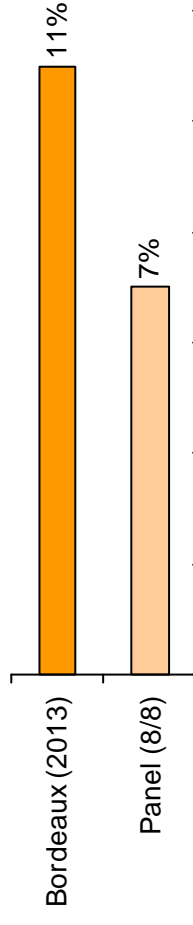
En 2009, la Ville s'est engagée au travers de la Charte de Bruxelles à atteindre un taux d'usage du vélo d'au moins 15% dans le partage modal des moyens de déplacements à l'horizon 2020.

Entre 1998 et 2009, les modes de déplacement ont considérablement évolué. La voiture est en recul de 12 points au profit du vélo (multiplié par 3), des transports en commun (TC) et de la marche.

Les résultats de Bordeaux sont en tête du panel mais des efforts restent nécessaires pour favoriser les déplacements doux : réduire les discontinuités piétonnes et cyclables, poursuivre les aménagements cyclables, formaliser le plan de déplacement urbain, développer les TCSP,....

Part modale du vélo

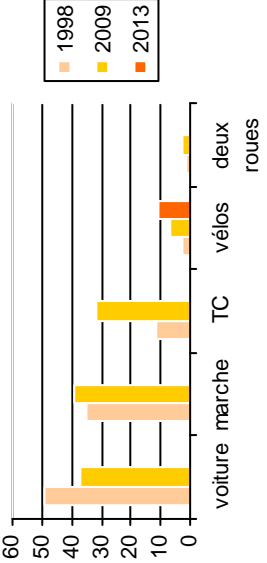
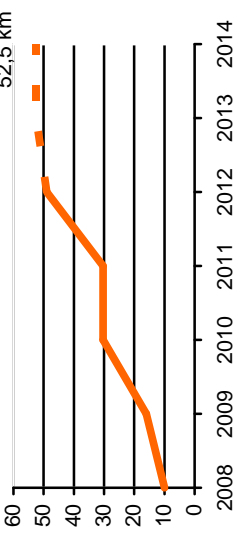
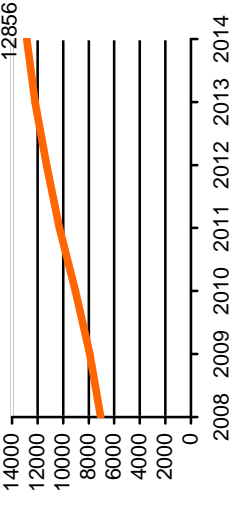
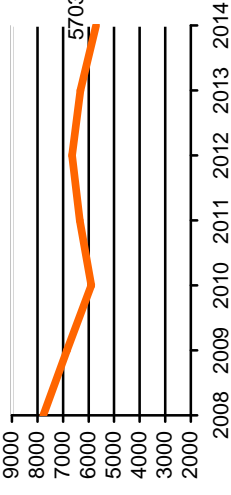
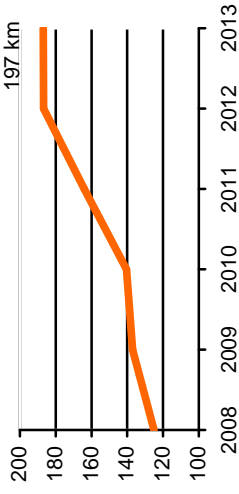
Objectif de la charte de Bruxelles : 15%



Bordeaux / panel

Indicateur	Bordeaux	Panel	Statut
Emissions de CO2 domicile/lieu de travail-étude (2013)	299 kg/CO ₂ /an/hab	335 kg/CO ₂ /an/hab	Donnée non actualisable annuellement
Zones apaisées (zones 20 et 30 et voies piétonnes) (m/hab) (2013)	21 m/hab	31m/hab	En cours d'actualisation
Linéaires d'aménagements cyclables (agglomération) (2013)	750km	512 km	En cours d'actualisation
Longueur de rues piétonnes (m/hab) (2013)	14 m/hab	8 m/hab	En cours d'actualisation
Indice de congestion (source TomTom 2014)	28%	24%	

Indicateurs locaux

<p>Part modale des moyens de transports</p>  <p>voiture marche TC vélos deux roues</p> <p>1998 2009 2013</p>	<p>Nombre de kilomètres en double sens cyclables</p>  <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>52,5 km</p>	<p>Nombre de places de vélos liées aux arceaux installés</p>  <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>12856</p>
<p>Nombre de contrats de prêt de la Maison du vélo</p> <p><i>Donnée non actualisable annuellement</i></p>  <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>5703</p>	<p>Linéaires cyclables en ville (en km)</p>  <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013</p> <p>197 km</p>	

> Qualité de vie et environnement

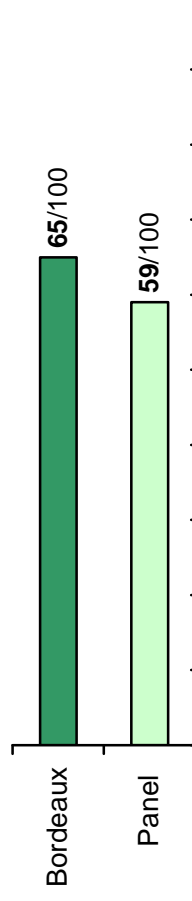
Avec 12 % de son territoire recouvert d'eau et près de 10 % par des zones boisées et des espaces verts gérés durablement par les services municipaux, la Ville offre une haute qualité de vie et environnementale aux Bordelais.

Dans les prochaines années, la Ville devra intensifier le développement de la trame verte, effacer les discontinuités écologiques, poursuivre ses actions de sensibilisation (eau, déchets, gestion écologique...) et traiter le problème de la qualité de l'air extérieur par des actions de fond, notamment en termes de circulation, de chauffage.....

Indicateur agrégé « qualité de vie »

Issu de la synthèse de quatre indicateurs : qualité de l'air, poids des déchets collectés, surface d'espace vert et qualité de l'eau. Chacun contribue pour 1/4 à la notation finale et a pour valeur de référence maximale la donnée la plus exemplaire répertoriée parmi les huit villes du panel.

Le choix des indicateurs agrégés et leur mode de calcul sont dictés par la pertinence des indicateurs et la représentativité du panel. MAJ panel 2014 hormis surface d'espaces verts.



Bordeaux / panel

Indicateur	Bordeaux	Panel
Surface d'espaces verts par habitant (Panel non actualisé)	25 m ²	29 m ²
Qualité de l'air : indice ATMO, nombre de jours situés entre 6 et 10	29 jours	28,6 jours
Qualité de l'eau : mg de nitrates par litre d'eau	2,4 mg/L	5,6 mg/L
Poids des déchets collectés (ordures ménagères et assimilés) par habitant	328 kg/hab	369,5 kg/hab
Nombre d'arbres publics par hectare (Panel non actualisé)	10 arbres/ha	17 arbres/ha

NB : Les modes de calculs varient selon les collectivités. A titre d'exemple, certaines collectivités incluent les cimetières ce qui n'est pas le cas de Bordeaux.

NB : Les valeurs indiquées ci-dessus sont issues d'une source Bordeaux Métropole 2015. Elles se substituent aux données précédentes basées sur une référence ARS 2011.

Indicateurs locaux

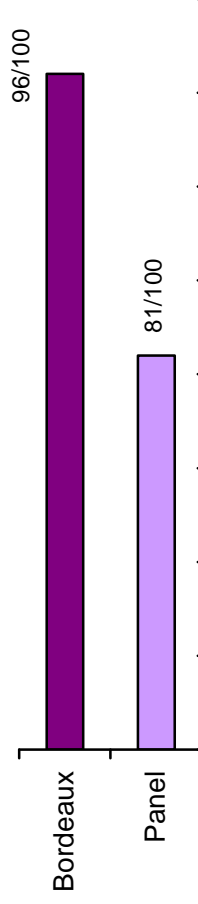
<p>Consommation eau potable par habitant (en m³ par habitant)</p> <p>68 66 64 62 60 58 56 54</p> <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>60,4 m³/hab</p>	<p>Evolution de la consommation d'eau de la collectivité parcs et jardins</p> <p>300000 250000 200000 150000 100000 50000 0</p> <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>136 354 m³</p>	<p>Evolution de la consommation d'eau collectivité établissements sportifs (en m³)</p> <p>500000 400000 300000 200000 100000 0</p> <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>231 119 m³</p>
<p>Surface de parcs éco-labellisés (en hectares)</p> <p>250 200 150 100 50 0</p> <p>2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>236 ha</p>	<p>Moyenne annuelle PM10 (µg/m3) sur la station Gambetta</p> <p>40 30 20 10 0</p> <p>2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014</p> <p>22,6 µg/m3</p>	<p>Moyenne annuelle des concentrations NO₂ (µg/m3) sur la station Gambetta</p> <p>60 50 40 30 20</p> <p>2000 2002 2004 2006 2008 2010 2012 2014</p> <p>39,2 µg/m3</p>

> Economie, solidarite et consommation responsable

Le PIB n'est plus considere comme le seul moyen de mesurer la richesse d'un pays. L'objectif est desormais d'adopter des comportements responsables permettant de transformer les economies et de deployer un mode de croissance inclusif. De nouveaux modes, tels que l'economie sociale et solidaire, la responsabilite societale des organisations/ entreprises ou l'economie circulaire, emergent progressivement au benefice de tous, y compris des plus fragiles, en creant du lien et de l'emploi. La sensibilisation des habitants (Maison ecocitoyenne), la biodiversite (jardins, rues vegetalisees), la proximite (concertation, participation) ou la qualite de la restauration collective (taux de bio) participent de la notion de *haute qualite de vie* voulue par la Ville pour ses habitants.

Indicateur agrge

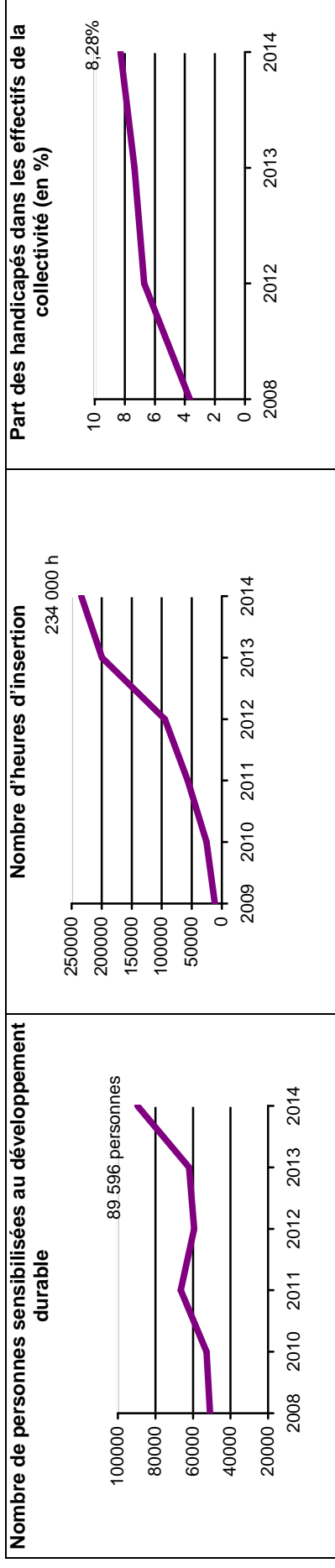
Issu de la synthese de 4 indicateurs : coefficient de Gini (inegalite), accessibilite, collecte annuelle de textile et part du bio dans la restauration collective. Chacun contribue pour 1/4 a la notation finale. Le choix des indicateurs agrges et leur mode de calcul sont dictees par la pertinence des indicateurs et la representativite du panel. MAJ 2014 sur la seule collecte textile.



Bordeaux / panel

	Accessibilite : barometre 2013 association des paralysees de France	Collecte annuelle de textile le Relais
<p>Coefficient de Gini (2010) Utilise pour mesurer l'inegalite des revenus, le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 a 1 : 0 signifie l'egalite parfaite et 1 signifie l'inegalite totale.</p> <p>Moyenne nationale : 0,37</p>	<p>Donnée non actualisable annuellement</p>	
<p>Part du bio dans la restauration collective</p>	<p>Nombre de m² de jardins partagees et familiaux pour 100 habitants (2013)</p> <p>En cours d'actualisation</p>	

Indicateurs locaux



Mairie de Bordeaux
Délégation au
développement durable

del.dev.durable@mairie-bordeaux.fr
05.56.10.20.30